SIEGE - Grille d'attribution au 1er janvier 2025

					C,	1	C2		C3
Corps	Groupe	Fonction	Domaine	Socie	Fourchette d'attribution			Niv 1	Niv 2
IR	Gr 1	Responsable de l'administration et du pilotage	encadrement supérieur	720,83	600	850	600		
IR	Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	accompagnement de la recherche	633,33	150	650			
IR	Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	communication	633,33		650			
IR IR	Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	financier et comptable	633,33	150	650			
IR ID	Gr 2 Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	informatique	633,33	150	650	200		200 à 500
IR IR	Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	patrimoine immobilier prévention hygiène et sécurité	633,33 633,33	150 150	650 650			300
IR	Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	ressources humaines	633,33	150	650			
IR	Gr 2	Responsable de domaine fonctionnel et pilotage/expertise	recherche clinique	633,33	150	650			
IR	Gr 3	Responsable de domaine fonctionnel	accompagnement de la recherche	537,50	125	500			
IR	Gr 3	Responsable de domaine fonctionnel	communication	537,50	125	500			
IR	Gr 3	Responsable de domaine fonctionnel	financier et comptable	537,50	125	500			200 à
IR	Gr 3	Responsable de domaine fonctionnel	informatique	537,50	125	500	150		500
IR	Gr 3	Responsable de domaine fonctionnel	médiation scientifique	537,50	125	500			
IR ID	Gr 3	Responsable de domaine fonctionnel	ressources humaines	537,50	125	500			
IR IE	Gr 3 Gr 1	Responsable de domaine fonctionnel	recherche clinique	537,50 483,33	125 100	500 400			1
IE		Chargé de domaine fonctionnel et pilotage Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	accompagnement de la recherche action sociale	483,33	100	400			
ΙΕ		Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	communication	483,33	100	400			
ΙE		Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	ergonomie	483,33	100	400			
ΙE	Gr 1	Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	financier et comptable	483,33	100	400		150	
ΙE	Gr 1	Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	informatique	483,33	100	400	125	130	
ΙE	Gr 1	Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	patrimoine immobilier	483,33	100	400			
IE	Gr 1	Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	prévention, hygiène et sécurité	483,33	100	400	125		
IE 		Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	ressources humaines	483,33	100	400			
IE	Gr 1	Chargé de domaine fonctionnel et pilotage	recherche clinique	483,33	100	400			
IE IE	Gr 2 Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	accompagnement de la recherche	425,00 425,00	90 90	350 350	125		
IE	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	affaires juridiques archives	425,00	90	350	123		
IE	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	communication	425,00	90	350			
IE		Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	direction	425,00	90	350			
ΙE	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	documentation	425,00	90	350		150	
ΙE	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	expertises collectives	425,00	90	350			
ΙE	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	financier et comptable	425,00	90	350			
IE 	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	informatique	425,00		350	125		
IE	Gr 2	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	qualité 	425,00	90	350			
IE IE	Gr 2 Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel et aide au pilotage	ressources humaines	425,00	90 80	350 300			
IE	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel Chargé de domaine fonctionnel	accompagnement de la recherche achats	391,67 391,67	80	300	100		
IE	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel	affaires juridiques	391,67	80	300	100		
ΙΕ		Chargé de domaine fonctionnel	bibliométrie	391,67	80	300			
ΙE		Chargé de domaine fonctionnel	communication	391,67	80	300	100	450	
ΙE	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel	documentation	391,67	80	300		150	
ΙE	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel	financier et comptable	391,67	80	300			
IE	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel	qualité	391,67	80	300			
IE	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel	ressources humaines	391,67	80	300			
IE AI	Gr 3	Chargé de domaine fonctionnel	recherche clinique	391,67	80 70	300			
Al Al		Assistant de domaine fonctionnel et aide au pilotage Assistant de domaine fonctionnel et aide au pilotage	assistanat de dir. financier et comptable	366,67 366,67	70 70	250 250			
Al		Assistant de domaine fonctionnel et aide au pilotage Assistant de domaine fonctionnel et aide au pilotage	informatique	366,67	70	250	75		
Al		Assistant de domaine fonctionnel et aide au pilotage	ressources humaines	366,67	70	250			
Al		Assistant de domaine fonctionnel	action sociale	354,17	70	200			
Al	Gr 2	Assistant de domaine fonctionnel	assistanat administratif	354,17	70	200			
Al		Assistant de domaine fonctionnel	communication	354,17	70	200			
Al		Assistant de domaine fonctionnel	financier et comptable	354,17	70	200			
Al		Assistant de domaine fonctionnel	informatique	354,17	70	200	75		
Al		Assistant de domaine fonctionnel	ressources humaines	354,17 354,17	70	200			
Al T		Assistant de domaine fonctionnel	recherche clinique	354,17 341,67	70 70	200 175			
T		Technicien de domaine fonctionnel et expertise Technicien de domaine fonctionnel et expertise	évaluation financier et comptable	341,67	70	175			
T		Technicien de domaine fonctionnel et expertise	informatique	341,67	70	175	50		
T		Technicien de domaine fonctionnel et expertise	ressources humaines	341,67	70	175	33		
T		Technicien de domaine fonctionnel	archives	330,83		150			

Т	Gr 2	Technicien de domaine fonctionnel	bibliométrie	330,83	70	150		
Т	Gr 2	Technicien de domaine fonctionnel	communication	330,83	70	150		
Т	Gr 2	Technicien de domaine fonctionnel	financier et comptable	330,83	70	150		
Т	Gr 2	Technicien de domaine fonctionnel	ressources humaines	330,83	70	150		
T	Gr 2	Technicien de domaine fonctionnel	secrétariat/gestion	330,83	70	150		
T	Gr 3	Technicien polyvalent	Secrétariat/accueil	319.17	70	125		

En gras, les domaines priorisés sur la tranche 2024 et déjà en vigueur au 1er avril 2024

^{*} Le socle indemnitaire dépend du groupe de fonctions de l'agent qui est déterminé en fonction du corps de l'agent et du positionnement de la fonction de l'agent dans la cartographie des fonctions de l'établissement.

Niv 3

600

